



**soliswiss** 

Rapport annuel 2025

# Rapport annuel 2025

## 1. Introduction

Laissons les points forts suivants parler d'eux-mêmes pour introduire l'année 2025 de la société coopérative.

- Le nombre de membres a de nouveau légèrement augmenté. Nous avons eu l'occasion d'accompagner nos membres dans le cadre de nombreuses questions intéressantes, complexes et préoccupantes.
- 2025 était l'Année internationale des coopératives proclamée par l'ONU, et Soliswiss est à nouveau, en toute conscience, une coopérative. L'assemblée générale de Soliswiss a décidé, le 10 juin 2025, de fusionner Soliswiss AG avec Soliswiss – Coopérative des Suisses de l'étranger. La fusion a été réalisée avec effet rétroactif au 1er janvier 2025 !
- Nous travaillons avec un nouveau fournisseur informatique en 2025. La transition a eu lieu sans interruption, ni problème. Par ailleurs, un nouveau logiciel de gestion des membres est en cours de développement. Nous nous réjouissons de son introduction prochaine.

## 2. Le cadre juridique et organisationnel

L'**assemblée générale** et ainsi tous les membres de Soliswiss, constituent l'organe suprême de la coopérative. L'assemblée générale élit chaque année le conseil d'administration, approuve les comptes annuels et donne décharge au conseil d'administration et à la direction. L'assemblée générale fixe également le montant des cotisations des membres.

Le **conseil d'administration** est élu chaque année par l'assemblée générale. Il définit la stratégie de Soliswiss et supervise la mise en œuvre ainsi que la gouvernance globale. Le conseil d'administration désigne la direction et d'autres organes. Soliswiss dispose ainsi d'un comité de placement chargé de surveiller le patrimoine, ainsi que d'un comité chargé d'examiner les demandes d'aide financière.

La **direction** met en œuvre, avec le **secrétariat**, les objectifs stratégiques et s'occupe des affaires courantes avec un total de 380 pour cent de postes. Ils sont les principaux interlocuteurs des membres de la coopérative.

En 2025, l'assemblée générale ordinaire s'est tenue une fois et le conseil d'administration s'est réuni à six reprises. Lors de ses réunions, le conseil a également procédé à une évaluation régulière des risques. Par ailleurs, un comité de placement s'est réuni afin de suivre l'évolution des avoirs de la coopérative.

D'un point de vue stratégique, la **fusion** de Soliswiss – Coopérative des Suisses à l'étranger avec Soliswiss SA a constitué un sujet important en 2025. En 2006, la coopérative Soliswiss a fondé Soliswiss SA. L'objectif principal de Soliswiss SA était d'exercer des activités réglementées dans les domaines de la gestion de fortune et du courtage en assurances, pour les membres de Soliswiss et

d'autres clients. Cependant, dans une optique de durabilité à long terme, ces activités ont progressivement été transférées à des partenaires externes. Soliswiss se recentre sur son cœur de métier et confie les activités réglementées à des partenaires externes.

L'assemblée générale de la coopérative Soliswiss du 10 juin 2025 a approuvé la fusion. Tous les employés étaient déjà engagés par la coopérative avant la fusion. Aucun emploi ne sera supprimé ou déplacé dans le cadre de cette fusion.

À l'issue de la fusion, Soliswiss AG sera absorbée par Soliswiss – Coopérative des Suisses de l'étranger et sera radiée du registre du commerce. La structure juridique de la coopérative Soliswiss restera inchangée. À la suite de la fusion, la coopérative Soliswiss a racheté à Soliswiss AG des parts de **Strategic Alliances Financial Services (SAFS)**. La société conseille d'ores et déjà nos membres pour toutes les questions d'assurance et fait figure de partenaire apprécié de Soliswiss.

Les Nations Unies ont déclaré 2025 Année internationale des coopératives. Il est donc opportun que Soliswiss soit redevenue une coopérative à part entière précisément en 2025.

L'assemblée générale a également approuvé une **révision des statuts** qui permet de tirer parti des nouvelles possibilités offertes par le logiciel (flexibilisation de la période d'adhésion). Le lieu de réunion de l'assemblée générale a été dissocié de celui du Congrès des Suisses de l'étranger, puisque celui-ci n'a plus lieu chaque année, des bases ont été créées pour que l'assemblée générale puisse se tenir de manière hybride ou virtuelle et la direction est désormais explicitement inscrite dans les statuts en tant qu'organe de la coopérative.

En 2025, le **Système de contrôle interne (SCI)** a été maintenu. Les contrôles SCI ont été effectués de manière continue. De plus, quatre jours ont été spécialement consacrés aux contrôles SCI. Le SCI a également été examiné de plus près dans le cadre de la révision.

### 3 Les domaines d'activité de Soliswiss

Soliswiss a pour objectif d'être au service de ses membres. Nous voulons vivre les valeurs de la solidarité, apporter un soutien, offrir une sécurité et créer une valeur ajoutée.

#### Vivre les valeurs de la solidarité

L'esprit de solidarité demeure au cœur de Soliswiss depuis sa création.

- Une **indemnité forfaitaire** peut être demandée si un membre perd son existence économique pour des raisons politiques ou si celle-ci est fortement restreinte. Aucune indemnité forfaitaire n'a été demandée en 2025. Cependant, en raison des différentes crises politiques et des conflits (armés), trois demandes sont déjà en suspens en 2026.
- En outre, Soliswiss peut effectuer des versements à partir du **fonds d'aide** et accorder des prêts. En 2025, un prêt a été accordé à un membre qui s'est contraint de quitter l'Équateur.

**Nous profitons également de l'occasion pour remercier les nombreux donateurs qui nous permettent d'apporter ce soutien.**

Soliswiss n'a pas de but lucratif, mais veille à ce que tous les revenus et les produits de la fortune profitent en priorité aux membres.

L'offre de conseil de Soliswiss repose également sur la solidarité. Nous pouvons compter sur des membres fidèles qui renouvellent leur adhésion depuis de nombreuses années et nous sommes donc en mesure d'offrir des conseils aux membres sans frais supplémentaires. De même, dans des cas exceptionnels justifiés, nous avons pu, dans un esprit de solidarité, apporter un conseil gratuit à des non-membres, par exemple en cas de retour en Suisse dans des conditions financières et sanitaires très difficiles.

## Offrir un soutien

En 2025, nous avons eu l'occasion de traiter environ 3000 demandes plus ou moins importantes. Notre objectif est d'être présents pour nos membres tout au long de leur vie, en leur apportant conseils et soutien. Soliswiss met l'accent sur le **conseil**. Pour Soliswiss, il est essentiel que le conseil soit entièrement personnalisé. Il nous tient à cœur de continuer à développer notre savoir-faire et de le maintenir à jour. Si nous ne connaissons pas la réponse, nous effectuons des recherches ou trouvons des experts.

Les questions relatives au retour en Suisse ont augmenté de manière significative. En particulier en cas de difficultés financières, défis administratifs apparaissent pour lesquels un soutien est précieux. Dans ce contexte, plusieurs membres ont éprouvé des difficultés à effectuer leur déclaration d'arrivée à la commune. L'absence de déclaration auprès de la commune entraîne une multitude de problèmes. De plus, nous avons pu conseiller des membres dans la préparation de leur expatriation, afin que tout se passe dans les meilleures conditions ou qu'ils puissent surmonter les défis qui se présentent ; et les membres à l'étranger nous adressent également de nombreuses questions, en particulier lorsque leur situation personnelle évolue. Nous sommes heureux de constater que nous avons toujours été à même de résoudre des problèmes insolubles, par exemple, si une erreur s'est produite lors de l'affiliation à l'assurance maladie entre la Suisse et l'UE. De nombreux Suisses travaillant dans des organisations internationales continuent de recevoir des conseils de Soliswiss grâce à leur adhésion à C&C.

En plus du conseil, nous proposons dans le cadre du soutien une palette de **services et produits** adaptés aux besoins des Suisses à l'étranger et qui les aident notamment à préparer et à organiser leur séjour à l'étranger.

- **L'adresse de livraison** Soliswiss est particulièrement appréciée de nos membres qui font le tour du monde. Ce service permet aux membres de faire parvenir leur courrier à Soliswiss, le secrétariat fait suivre le courrier ou fournit un scan. Ce service est payant.
- Afin de faciliter l'installation à l'étranger, Soliswiss a conclu des partenariats avec des **entreprises de déménagement**. Outre la société [Alexander Keller AG](#) chez laquelle les membres bénéficient d'un rabais de 10 %, un nouveau partenariat a été conclu en 2025 avec la société [Welti-Furrer](#). Si un membre déménage à l'étranger ou même en Suisse en ayant recours aux services de cette entreprise de déménagement, Soliswiss offre au membre en question un an de cotisations.
- Le **visa** adéquat ouvre la voie vers l'étranger. Dans le contexte du visa, il est particulièrement important de bénéficier de bons conseils sur les différents types de visas et de titres de séjour. Avec [CSW](#) (Consular Service Worldwide), Soliswiss a pu s'adjoindre un partenaire fiable et solide dans le domaine du conseil en matière de visas. Les membres de Soliswiss bénéficient d'une réduction de 10 % sur les conseils en matière de visas auprès de CSW.
- Pour obtenir un visa ou effectuer d'autres démarches administratives, des **traductions certifiées conformes**, parfois accompagnées d'une apostille sont souvent nécessaires.

Semiotic Transfer est spécialisée dans ce type de services et offre aux membres de Soliswiss une réduction de 10\_% sur les traductions certifiées.

- Grâce à notre partenariat avec Vamoz, les membres peuvent bénéficier de tarifs très avantageux sur les services « **Workations** ».
- **Les prestations financières** sont et demeurent un défi pour les Suisses à l'étranger. Une aide doit souvent être apportée pour solutionner les problèmes. Nous sommes heureux de bénéficier de conseils des interlocuteurs directs au sein de la Banque cantonale de Zurich et de pouvoir compter sur une bonne collaboration. La BCGE a malheureusement résilié l'accord avec Soliswiss pour fin 2025. Nous la remercions pour la collaboration en 2025. De plus, Soliswiss entretient une collaboration avec la Baloise, qui propose notamment aux membres de Soliswiss des conditions avantageuses pour les prêts hypothécaires, ainsi qu'avec Colin&Cie pour la gestion de fortune.
- Le **soutien émotionnel** joue également un rôle important : Elsbeth Horbaty aide les membres à prendre des décisions et à se préparer à l'expatriation. Elle fournit également des services d'accompagnement pendant et après la période à l'étranger afin d'atténuer le choc culturel ou de surmonter des difficultés.

## Offrir la sécurité

L'idée de sécurité était déjà une priorité lors de la création de l'entreprise. Soliswiss souhaite offrir à ses membres la possibilité de se prémunir contre les risques politiques et financiers. En 2025, le plan de sécurité « **Plan B** » était inclus dans l'adhésion. Celui-ci offrait aux membres une protection lors de voyages d'une durée maximale de 90 jours si la sécurité des membres était gravement menacée en raison d'**événements politiques**. Ce produit a malheureusement expiré à la fin de l'année 2025. Nous sommes heureux de pouvoir proposer un produit de remplacement avec le même fournisseur. Ce plan couvre désormais également les **catastrophes naturelles** et peut être souscrit pour des voyages ou pour toute l'année. Tous les détails de cette offre malheureusement essentielle de nos jours peuvent être consultés sur <https://soliswiss.ch/fr/plan-b-plus/>.

Pour permettre aux membres de se protéger, il est également important de proposer des **solutions d'assurance** adéquates.

- Strategic Alliances est notre partenaire pour les solutions d'assurance. Elle permet à nos membres d'accéder à une gamme complète de solutions d'assurance. En collaboration avec Strategic Alliances, Soliswiss peut proposer des produits d'assurance spéciaux et exclusifs à ses membres, par exemple une assurance responsabilité civile pour les Suisses à l'étranger, une possibilité d'épargne vieillesse en CHF chez Swiss Life (GPPS), ou un produit d'assurance maladie spécial chez VUMI.
- Grâce à un contrat collectif conclu avec la KPT, les membres de Soliswiss bénéficient, outre l'accès aux produits d'assurance internationaux, d'une réduction de 10 % sur certaines assurances complémentaires de la KPT s'ils sont domiciliés en Suisse.

## Créer de la valeur ajoutée

Soliswiss collecte et met à disposition des connaissances. Soliswiss offre des possibilités d'échange et d'information via des webinaires, des articles spécialisés et des contributions facilement accessibles. Un moyen important à cet égard a été les webinaires, organisés et animés par Soliswiss en collaboration avec le DFAE et l'ASO. En 2025, les thèmes portaient sur l'"État civil : à travers le cycle de vie avec les services consulaires », le thème récurrent « Fiscalité et finances » ainsi que « Droits

politiques ». Les enregistrements des webinaires sont disponibles sur notre chaîne YouTube. Nous nous réjouissons de l'intérêt soutenu pour ces webinaires.

Soliswiss a également organisé d'autres webinaires. Le premier en février 2025 avec le partenaire VAMOZ, qui portait sur la manière dont les PME peuvent tirer profit des workations et des séjours de longue durée. En outre, Soliswiss a organisé des webinaires avec UN WomIn sur les thèmes des retours ainsi qu'avec cinfo sur la situation des VNU en matière d'assurances sociales. Un autre webinaire a permis de passer en revue les questions les plus importantes pour les globe-trotters.

Soliswiss partage également ses connaissances dans le cadre du blog de Soliswiss. Nous souhaitons attirer tout particulièrement l'attention sur les articles spécialisés qui ont été publiés au cours de l'année, par exemple sur les « Questions et réponses sur les finances et les impôts », sur l'« Indépendance à l'étranger » et sur l'« Émigration avec des animaux de compagnie ».

Soliswiss s'efforce toujours de négocier des offres et conditions adéquates pour ses membres, afin de leur apporter une valeur ajoutée supplémentaire. Nous sommes heureux de pouvoir toujours proposer des offres préférentielles. Nous en avons déjà mentionné quelques-unes ci-dessus. En outre, nous souhaitons citer deux offres supplémentaires et attirer l'attention sur notre place de marché :

- 10 % de réduction pour une [réservation dans un hébergement chez REKA](#). L'offre est valable pendant la basse saison\* pour la réservation d'un hébergement dans un village de vacances Reka, une résidence de vacances, un centre de villégiature, une maison de vacances ou un hôtel
- [Acheter à un prix préférentiel dans la boutique Beobachter](#) : E-books et livres imprimés dans les catégories droit, finances et prévoyance, monde du travail, maison et habitat, famille, santé et aide à la vie ainsi que vie quotidienne et loisirs.
- Le [Marché Soliswiss](#) est ouvert aux membres afin qu'ils puissent passer une annonce publicitaire, que ce soit pour commercialiser des offres touristiques, vendre un bien immobilier, des produits ou d'autres offres.

[Cliquer ici pour accéder à une liste d'offres préférentielles de Soliswiss.](#)

Grâce à son orientation stratégique, Soliswiss contribue concrètement à améliorer la sécurité sociale et économique des Suissesses et Suisses de l'étranger et leur permet d'assumer leur responsabilité individuelle.

## 4 Bilan et compte de résultat

Lors de l'assemblée générale du 10 juin 2025, une fusion par absorption entre la coopérative Soliswiss et Soliswiss SA a été décidée avec effet rétroactif au 1er janvier 2025, comme mentionné ci-dessus. La coopérative Soliswiss était propriétaire à 100 % de Soliswiss AG. Afin d'optimiser les coûts et d'augmenter la transparence, le conseil d'administration de Soliswiss Coopérative et le conseil d'administration de Soliswiss AG ont proposé à leurs assemblées générales respectives une refusion de Soliswiss SA dans Soliswiss Coopérative avec effet rétroactif au 1er janvier 2025. Cette refusion a été approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale de la société et avec une abstention par l'assemblée générale de la coopérative. La société était entièrement libérée au moment de la fusion.

Les finances constituent la base permettant à Soliswiss de remplir ses missions. Soliswiss reste encore dépendante des revenus financiers issus du patrimoine de Soliswiss pour parvenir à un

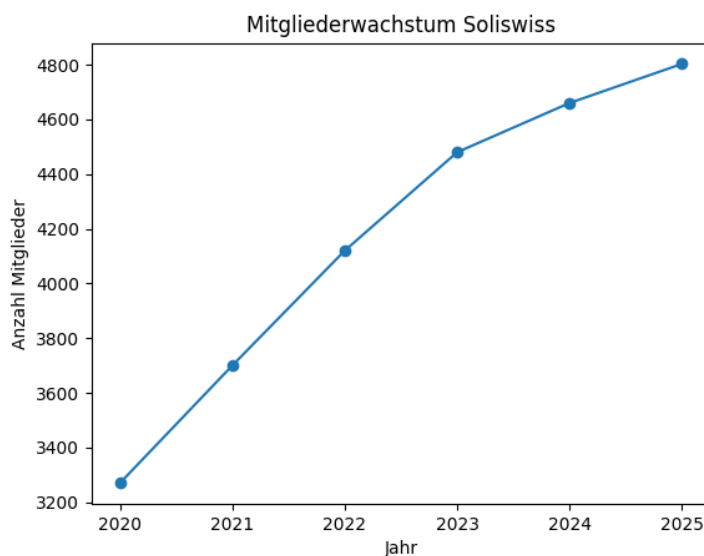
résultat annuel équilibré. L'objectif demeure de pouvoir fonctionner de manière indépendante des revenus financiers.

Les principales sources de revenus de la coopérative Soliswiss restent les cotisations des membres, les revenus provenant des services et les contributions de sponsoring. S'ajoutent à cela les revenus financiers. Depuis la fusion, Soliswiss perçoit en outre des revenus provenant de commissions et de commissions de portefeuille. La société Soliswiss AG détient 55 % des actions de la Strategic Alliances Financial Services AG à Zurich-Binz (SAFS). Cette participation a été transférée à Soliswiss Genossenschaft et est évaluée à CHF 357'469. En 2025, Soliswiss a reçu de la SAFS un dividende de CHF 66'000 ; cela signifie que la participation a généré un bon rendement.

La coopérative Soliswiss a clôturé l'exercice avec une perte de **CHF 13'374** au 31 décembre. Les fonds propres de Soliswiss s'élèvent au 31 décembre 2025 à CHF 1'353'952. Pour les indemnités forfaitaires, Soliswiss dispose en outre d'une provision de CHF 802'746. Soliswiss continue également de bénéficier d'un fonds d'aide bien garni (CHF 1'144'906.-).

## 5 Adhésion

Le nombre d'adhérents est passé à 141 membres en 2025, atteignant **4'803** membres au 1er janvier 2025. Soliswiss a accueilli 704 nouveaux membres en 2025.



Soliswiss attache une grande importance à l'accessibilité financière de l'adhésion. L'Assemblée générale de Soliswiss a, comme demandé par le conseil d'administration, maintenu les cotisations des membres inchangées en 2025. Les cotisations des membres étaient les suivantes :

		Remarque
Adhésion individuelle annuelle	90	
Adhésion individuelle à vie	1200	
Adhésion pour couple annuelle	2x75=150	
Membre pour couple à vie	2x1100=2200	
Adhésion junior	Gratuite	Jusqu'à la majorité, si au moins l'un des parents souscrit une adhésion

		Remarque
Adhésion C&C annuelle	150	
Employés/Membres d'un membre C&C	75	Selon le tarif de couple

## 6 Présence

En 2025, Soliswiss a été mentionné dans plusieurs médias suisses de renom, notamment dans le journal « Der Bund » et à deux reprises dans le « Blick », ainsi que dans la douzième édition du Migros Magazine. Soliswiss a également été représentée sur swissinfo.ch à l'occasion de deux articles. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans notre [revue de presse](#).

Soliswiss, en collaboration avec le syndicat des médias SSM, l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), Educationsuisse et d'autres organisations, s'est mobilisée avec succès contre la suppression des fonds alloués à Swissinfo et au mandat de la SSR à l'étranger.

En outre, les SwissCommunity-Days ont eu lieu pour la première fois en 2025 au Palais fédéral à Berne, avec la participation du président du conseil d'administration et de deux collaboratrices de Soliswiss. Soliswiss a été représentée au Congrès de l'OSE (Congrès de l'Union des associations suisses de France) en France en mai 2025 et avec un message de bienvenue au Congrès de l'OSE Allemagne.

En 2025, Soliswiss a de nouveau sponsorisé l'émission radio « Die fünfte Schweiz » de la SRF. Soliswiss a elle-même reçu des contributions de sponsoring de la ZKB et de la BCGE, qui ont ainsi pu être présentes dans la newsletter et sur le site web.

Les principaux outils de communication de Soliswiss sont son site web et ses newsletters.

- **Chiffres du site web**  
Au total, il y a eu 49'617 accès, dont 48'754 nouveaux utilisateurs. Le nombre de sessions s'est élevé à 145'250.
- **Chiffres concernant le bulletin d'information**  
Nous avons publié au total 8 bulletins d'information incluant une invitation à l'assemblée générale. Le taux d'ouverture (pour tous les groupes de destinataires et tous les bulletins envoyés) est resté élevé avec un total de près de **50 %**, le taux de clics a pu être légèrement augmenté à **5,9 %** (5,2 % en 2024).

Le projet informatique (système de gestion des membres) a permis d'investir globalement moins de temps dans le site web en 2025. Cela devrait toutefois être compensé après la mise en place du nouveau système (voir « Renouvellement du site web » dans la rubrique « Perspectives »).

## 7 Evolutions au sein du secrétariat

À la fin de l'année 2025, la coopérative Soliswiss disposait de 380 pour cent de postes répartis en cinq **collaborateurs**. De plus, Soliswiss a bénéficié du soutien d'un stagiaire dans le cadre du projet « Premier Emploi ».

Au milieu de l'année 2025, le prestataire de services informatiques ou le **Cloud-Service** (Remote Desktop / Citrix) a dû être remplacé en tant que dernière conséquence de la cyberattaque subie par le prestataire de services informatiques en 2023. Nous avons trouvé en CompuTech Informatik AG un

nouveau partenaire fiable avec des coûts informatiques mensuels moins élevés pour Soliswiss par rapport à l'ancien prestataire de services.

Le nouveau **logiciel de gestion des membres** basé sur Oracle/APEX est presque terminé. Afin de garantir une migration en douceur, le go live du système a été reporté à 2026. La nouvelle gestion des membres offre de nombreux avantages au secrétariat. Elle est nettement plus flexible (et plus complexe) que les logiciels utilisés jusqu'à présent. Contrairement à l'ancien système, il est désormais possible de créer soi-même de nouveaux produits et d'ajuster les prix. Une interface entre la réservation de conseil en ligne et le nouveau SoliOffice permet de transférer les données et les rendez-vous directement dans le système de gestion des membres, sans intervention manuelle. Avec le temps, d'autres interfaces viendront compléter le programme et réduire au minimum les saisies manuelles. Le programme offre également de nouvelles possibilités d'évaluation des données.

## 8 Perspectives

Au moment de la rédaction du rapport annuel, le premier quart de l'année 2026 appartient déjà à l'histoire. Les thèmes principaux jusqu'à présent :

- Les préoccupations de nos membres restent notre priorité absolue.
- Nous observons avec inquiétude les développements politiques et espérons que les conflits ne s'aggraveront pas. En raison notamment de la guerre au Proche-Orient, le conseil d'administration a des débloquent des fonds d'aide. Au cours du premier trimestre, nous avons enregistré une demande de fonds d'aide et trois demandes d'indemnisation forfaitaire. Nous nous efforçons d'apporter un soutien rapide malgré une clarification minutieuse.
- Matt Werthmüller prendra une retraite bien méritée au cours du deuxième semestre 2026. Il a accompagné Soliswiss pendant plus de 10 ans et sa présence est devenue presque indispensable. Nous en profitons encore tant qu'il est là. L'offre d'emploi a été publiée.
- Nous avons à nouveau la chance de compter sur le soutien d'une stagiaire, cette fois dans le cadre d'une formation de réinsertion de l'AI. Elle a apporté une contribution décisive à la mise à jour des connaissances en matière de planification budgétaire dans le cas d'une expatriation et les différents outils disponibles à cet effet, ainsi qu'un soutien actif dans de nombreux autres domaines.
- Les préparatifs pour le lancement du nouveau logiciel de gestion des membres vont bon train.
- Suite aux modifications des statuts, le conseil d'administration a mis à jour le règlement des membres et le règlement d'organisation. Le conseil d'administration a également adapté les directives de placement pour les actifs de la coopérative. Les efforts sont de plus axés sur les valeurs suisses.
- Nous transmettons des connaissances : Isabelle Baur et Nicole Töpferwien ont réalisé un briefing pré-départ sur les assurances sociales pour les VNU. Nicole Töpferwien a donné des cours sur les Bilatérales III et les assurances sociales à la Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW. Par ailleurs, Soliswiss était présente lors d'un événement organisé par Idee Cooperative, où elle a présenté les avantages réservés à ses membres. Nous sommes heureux que la ZKB organise un événement sur l'expatriation auquel nous pouvons apporter notre expertise. Trois webinaires avec le DFAE et

l'OSE sont prévus. Plus tard dans l'année, des cours sur le powersharing seront donnés au CAS Peace-Mediation de l'EPF Zurich.

- L'année a commencé par une émission radio sur SRF 1. Nous avons le plaisir de participer au Congrès des Suisses de l'étranger de l'OSE France et serons représentés avec une intervention lors du Congrès virtuel de l'OSE Allemagne.
- Au cours du second semestre, nous nous consacrerons à une refonte du site web. En particulier, la technologie utilisée est obsolète et nous nous efforçons d'améliorer la convivialité et de rendre le contenu accessible grâce à une mise en page plus moderne et contemporaine. Des interfaces supplémentaires doivent simplifier les processus.
- Parallèlement au travail sur le site web, nous actualisons notre stratégie de communication. 20 % des Suisses qui planifient ou réalisent un projet d'expatriation ont entre 20 et 30 ans. Afin de mieux cibler ce public plus jeune, nous souhaitons augmenter notre présence sur les médias sociaux.
- L'année 2026 risque d'être difficile sur le plan financier, surtout si la bourse ne se redresse pas. Une augmentation des besoins en liquidités par rapport aux années précédentes est à prévoir en raison d'éventuelles indemnités forfaitaires.

Nous espérons que 2026 sera finalement une bonne année et nous nous réjouissons des rencontres qu'elle nous apportera.

Avril 2026

Bernardo Brunschwiler, Président